



## Procès-verbal du Conseil d'établissement

### Séance du 25 novembre 2014

Mme Garrec, Proviseur, ouvre la séance à 17 h 55, le quorum étant atteint.

18 membres votants du conseil sont présents.

Invités : Mme Montrat et M. Mizon, suppléants parents; Mme Piovanelli, coordonnatrice collège; Garcia Torres Basanta, vice-présidente du CVL.

- Présentation des nouveaux membres du CE pour l'année scolaire 2014-2015

- **Secrétaires de séance:** les parents. La prochaine fois, ce sera le tour des enseignants.

- Madame Garrec propose de visionner la vidéo de présentation de l'AEFE, qui rappelle le contexte institutionnel à tous les membres.

#### - Adoption de l'ordre du jour

— le calendrier scolaire fera l'objet d'une présentation ultérieure.

— la liste de questions des parents est très longue; les questions ne seront pas toutes débattues, soit parce qu'elles ne relèvent pas du CE, soit parce qu'elles sont déjà intégrées à l'ordre du jour, soit parce que le temps manque.

— avant la prochaine réunion du conseil, les parents et la Direction se rencontreront pour évoquer les sujets qui sont pertinents pour les parents.

— Mme Garrec précise que certaines questions urgentes peuvent être envoyées à la Direction sans attendre d'être abordées au CE ou traitées lors de la réunion entre les parents et la Direction.

**L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

#### - Approbation du PV de la séance du 30 septembre 2014

un amendement est proposé par Mme Kamblé :

— ajouter des remerciements pour la contribution des parents sortants du conseil d'établissement.

**Le P-V est adopté. Vote : 1 abstention 17 pour**

### 1- Pédagogie, vie scolaire, fonctionnement

#### a) Règles de fonctionnement du CE

Mme Garrec propose à l'assemblée que les règles de fonctionnement du CE soient les suivantes : courtoisie lors des débats, vote à main levée, durée maximale des séances de 3 heures.

**Vote des règles : adopté 1 abstention 17 pour**

## **b) Bilan des élections au conseil d'établissement**

- Cette année, 2 listes de parents d'élèves ont été constituées, ce qui était la première fois depuis des années; le taux de participation a été de 25%, soit 330 votants sur 1323 inscrits; nombre (réel et en proportion) de bulletins blancs élevé; 99 votes nuls (raturés, cochés, signés). Cette élection, bien qu'ayant surpris les parents par sa forme (scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste) fut un bon exercice de démocratie et de citoyenneté. 2 sièges ont été obtenus par chacune des deux listes.

- Les membres du collège des personnels (enseignants et de soutien) ont été élus par acclamation.

## **c) Mise en place du Conseil de discipline 2014-2015 (11 membres)**

Il est composé de :

C.Briat, conseillère culturelle	2 professeurs : D. Glomot et C Mirmiran
P.Garrec, Proviseur	1 personnel de soutien : C.Khazzakha
D.Casier, Proviseur adjoint	2 parents : M. Montrat et A. Babillon
N.Chambrial, DAF	1 élève : Annachiara Riedel
P.Durrieu de Madron, Directrice PVE	

Ce conseil est renouvelé chaque année et est saisi par le Proviseur en cas de faute grave d'un élève. Le lycée y a eu recours une fois durant les dix dernières années.

## **d) Visite de François Hollande, Président de la République française, à Ottawa, le 3 novembre 2014 :**

— Il avait été prévu que des élèves de CM2, 6<sup>ème</sup> et Terminale soient associés à la visite et aux diverses manifestations prévues, mais en raison des événements tragiques survenus le 22 octobre à Ottawa, le programme a dû être modifié et la participation des élèves annulée, par mesure de sécurité.

— Un court extrait de l'allocution du Président de la République est montré où le lycée est mis à l'honneur, sur son avancée dans le domaine du numérique (extrait disponible sur le site du lycée).

— Mme Garrec a été invitée à assister aux signatures de partenariats éducatifs entre la France et le Canada lors de la visite. Une ancienne élève du Lycée Claudel, Mme Axelle Lemaire était présente dans la délégation présidentielle en tant que secrétaire d'État chargée du numérique.

## **e) Projets pédagogiques impliquant une participation financière des parents**

Mme Garrec explique qu'il faut valider les coûts maximums pour les familles. Certaines activités ont été validées lors du dernier CE en septembre. Ces projets d'activités demeurent le choix des familles et des élèves. Le Lycée Claudel peut aider les familles quand l'aspect financier des activités empêche leur participation aux projets éducatifs.

1 – 5<sup>e</sup> R, Projet de classe à San Francisco : histoire et géographie, littérature et arts, **2000\$ par élève. Adopté : 1 vote contre, 1 abstention, 16 pour**

2 – 6<sup>e</sup> les trois classes, Semaine blanche, **250\$ par élève. Adopté : 18/18**

3 – 6<sup>e</sup> les trois classes, Le cheval et l'homme, **250\$ par élève. Adopté : 18/18**

4 – CM2, 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> (12 filles), Coupe du monde de soccer féminin à Québec, **600\$ par élève. Adopté : 18/18**

5 – 3<sup>e</sup> à T, Queen's Tournoi de débat, **140\$ par élève. Adopté : 18/18**

- 6 – CM2, Camp Le P'tit bonheur des CM2, **200\$ par élève. Adopté : 18/18**
- 7 – CE1, Camp de l'amitié des CE1, **120\$ par élève. Adopté : 18/18**
- 8 – CE2, Camp Le p'tit bonheur des CE2, **200\$ par élève. Adopté : 18/18**

#### **f) Projet d'établissement : présentation générale par Mme Garrec**

- Le contenu du projet d'établissement est articulé autour de 3 objectifs et 4 axes et s'étale sur les 3 prochaines années (2014-2017). Il sera soumis à l'AEFE pour validation.

#### **Axe 1 : Excellence et réussite de tous les élèves :**

- Mme Garrec indique que des projets d'accompagnement individualisé (PAI) sont établis pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage évoluant sur une longue période, conformément aux instructions du B.O. du ministère de l'Éducation Nationale.
- Les enfants qui en bénéficient ont été diagnostiqués par un spécialiste comme ayant un besoin éducatif particulier.
- La Direction précise que les PAI sont mis en œuvre pour les seuls élèves identifiés avec des besoins éducatifs particuliers afin de pouvoir leur offrir des aménagements pour favoriser leur apprentissage. Pour les élèves qui connaissent des difficultés ponctuelles ou passagères, la responsabilité d'un soutien scolaire relève des familles.
- M. Simon résume les ressources du poste de soutien au primaire : ses interventions sont décidées par les enseignants et peuvent être systématiques, ponctuelles, courtes ou plus longues selon les besoins de l'élève.

Mme Garrec indique que le ministère de l'Éducation Nationale va faire la promotion de *l'évaluation positive* et que le Lycée s'engagera dans cette voie.

En réponse à une question sur le nouveau cycle 3, la Direction explique que l'objectif est une meilleure intégration des niveaux CM1, CM2 et 6<sup>e</sup> au moyen d'actions et de projets qui restent à définir.

19 h Départ de la conseillère culturelle. **Le nombre de votants passe à 17.**

#### **Axe 2 : innovation pédagogique et ère numérique**

- Numérique : un groupe de travail sur le numérique (M. Casier, M. Portal, M. Ramos et des parents) a établi les règles d'utilisation du numérique afin de former des citoyens numériquement et éthiquement responsables. Ce groupe de travail a établi des règles d'usage à respecter (courriel envoyé aux parents), une charte informatique et une charte du bon usage. La Direction indique que comparé à d'autres établissements, elles sont très restrictives notamment concernant l'utilisation de l'iPad.  
Le Lycée a proposé un atelier d'information/formation sur l'utilisation pédagogique de l'iPad à destination des parents de CM2 et 6<sup>ème</sup> en septembre qui a été très apprécié. Le Lycée compte poursuivre ses efforts avec le soutien d'une experte en numérique basée à San Francisco.
- Étude de M. Karsenti : la Direction du lycée travaille à la mise en œuvre d'un protocole d'observation et de suivi par Thierry Karsenti et son équipe de recherche sur l'utilisation de l'iPad en CM2 et 6<sup>e</sup>. Les parents concernés seront informés et leur consentement sera sollicité. Le protocole inclut un questionnaire destiné aux enseignants, aux élèves et un autre destiné aux parents. Il effectuera des observations en classes; les enfants pourront être filmés, avec le consentement des familles. La collecte de données se fera certainement sur 2 jours de classe, 1 en hiver, 1 au printemps. Tous les détails du protocole seront rendus publics avec l'aval de l'équipe sur le site du Lycée (et/ou sur le site de l'Université du Québec à Montréal). Un bilan provisoire pourrait être rendu en février 2015 et un bilan définitif publié en juin.
- Cette étude ne concernera l'utilisation de l'outil iPad en CM2 et 6<sup>ème</sup> La question de la durée de l'étude (prolongement ou pas) reste ouverte.

### **Axe 3 : Ouverture culturelle, sportive et linguistique**

- À une question des parents concernant le projet d'asseoir le bilinguisme du Lycée, Mme Garrec indique qu'il n'est pas question de parvenir à un enseignement des deux langues à hauteur de 50% chacune, mais bien de poursuivre la voie déjà ouverte – l'anglais est désormais enseigné dès la moyenne section à raison d'une séance par semaine. Elle rappelle l'objectif global sur l'ensemble du cursus : permettre aux élèves de quitter le Lycée en ayant une parfaite maîtrise des 2 langues. Un représentant des parents rappelle qu'un certain nombre d'élèves éprouve des difficultés à parfaitement maîtriser le français, mais la Direction se veut rassurante : la formule « plus d'anglais pour mieux de français » résume l'esprit de cette initiative.
- Le Lycée offre désormais aux élèves non francophones la possibilité de passer le Diplôme d'études en langue française (DEL F) et le Diplôme approfondi de langue française (DAL F) certifiés par le Centre International d'Etudes Pédagogiques CIEP) certifications conformes au cadre de référence européen pour les langues. Ce diplôme est reconnu partout dans le monde et valide un niveau de langue atteint. M. Simon indique que les résultats au DEL F Primaire pour les élèves de CM2 en juin 2014 ont été très satisfaisants.
- Mme Montrat demande que la Direction envoie à la communauté des parents une clarification sur la question du projet de bilinguisme.

### **Axe 4 : Développement et communication**

La France offre un vaste réseau d'établissements qui permet à un élève de suivre un parcours scolaire de la maternelle à la terminale, ce qui fait sa force et doit être valorisé.

#### **Quelques remarques et discussions avant le vote :**

- Tout ce qui est de nature financière, comme les frais de scolarité, est abordé par le CA. Tout ce qui est de nature pédagogique est soulevé au CE.
- Un constat : le niveau de français n'est pas satisfaisant chez tous les élèves. Il faudrait développer les compétences en français écrit et oral de certains de nos élèves sans toutefois oublier l'anglais.
- Le projet d'établissement est triennal, de 2014 à 2017. Il sera évalué dans 3 ans, mais peut faire l'objet d'ajustements en cours de mise en œuvre.
- La Direction ajoute une modification à la partie Diagnostic du projet d'établissement comme suit : la baisse d'effectifs au niveau de la petite section de maternelle est due à un choix de l'établissement de n'ouvrir qu'une classe de petite section de maternelle de 25 élèves au lieu de 1,5 classe auparavant.
- L'autre raison de la baisse d'effectifs en Terminale est due au fait que les élèves de Première ont l'opportunité d'intégrer l'université d'Ottawa en fin d'année scolaire et certains élèves se prévalent de ce choix.

**Validation du Projet d'établissement 2014-2017**

**Vote : adopté**

**Abstention : 1**

**Pour : 16**

## **2) Gestion, ressources humaines et financières**

- **Restaurant scolaire** : succès inaugural et succès quotidien, car 260 repas sont servis en moyenne chaque jour dont 20 en maternelle servis en classe, à la grande satisfaction des élèves et des membres du personnel. Il reste quelques travaux à effectuer,

notamment l'acoustique et la climatisation. Le CA a validé le financement de ces travaux.

- Le prestataire COMPASS, L'AEFE, l'APELC et la Fondation du lycée ont apporté leur soutien financier à ce projet.
- Le « Café des Parents », proposé aux parents une fois par mois, donne l'occasion aux parents qui ne travaillent pas ou qui viennent de s'établir au Canada de se voir et de se créer des réseaux. 30 parents environ ont assisté au dernier « Café des Parents ». D'autres opportunités de rencontres seront bientôt offertes.
- À une question d'un représentant des personnels concernant un droit de passage prioritaire pour les enseignants dans le chaîne de restauration, la Direction répond que ce n'est pas souhaitable, car chacun dispose d'une heure pour manger, élève, enseignant ou autre personnel. Le personnel ne peut pas avoir priorité sur les élèves. Le personnel peut cependant demander aux élèves de le laisser passer dans un esprit claudélien de vivre en harmonie. Les délais d'attente dans la file sont très corrects puisque 65 personnes sont servies par tranche de 15 min.
- Formation du personnel : le Lycée consacre plus de 1 % de sa masse salariale à la formation de son personnel, ce qui constitue un effort remarquable. Cette année, 77 membres du personnel bénéficient de formation dans le cadre du Plan de formation de la zone Amérique du Nord.
- Les parents ne peuvent pas diffuser l'ordre du jour à l'ensemble des parents, mais ils peuvent leur transmettre les thèmes abordés et recueillir leurs commentaires.
- Au sujet de la certification Éco École : le projet éco école n'a pas été abandonné. M. Casier explique que la certification doit être renouvelée chaque année. Après l'obtention de la médaille de bronze, un comité a été mis en place et malheureusement sur le nombre de points total, le lycée a manqué la re-certification de bronze par 3 points. Un comité a été remis en place en ce début d'année, mais sous un modèle différent, désirant allier tri sélectif, compostage et pédagogie. À l'avenir, une plus grande participation et initiative des élèves seraient souhaitable pour continuer à faire vivre ce projet. Le comportement collectif s'est amélioré, l'établissement est plus propre, les élèves jettent plus dans les poubelles. Mme Garrec souligne avec satisfaction cette nette amélioration.

### 3) Tour de table

- À l'invitation de Mme Garrec, les représentants des élèves expriment leur intérêt de siéger au CE (les discussions, le droit de voter, les questions des différents représentants) et de découvrir les « coulisses » du fonctionnement du Lycée. Mme Garrec les invite à penser à la façon dont ils pourront rendre compte de ce qu'ils ont vu et entendu auprès de leurs pairs. C'est la première fois que des élèves de 1<sup>ère</sup> et de Seconde siègent au CE, ceux de Terminale étant jusque là toujours élus. C'est intéressant de voir cette nouveauté et la continuité qu'elle va pouvoir apporter.
- Mme Montrat souhaite intervenir et ajoute que beaucoup de parents ont jugé très satisfaisante la gestion de la crise du 22 octobre et tout particulièrement, les communications rassurantes faites aux parents. Elle remercie la Direction pour le travail fait pour la sécurité, le stationnement et la politique Internet responsable.

### Levée de séance à 20 h 45

Les secrétaires de séance,

Sangita Kamblé et Anyès Babillon,  
représentantes des parents d'élèves

Le Provisieur,

Pascale Garrec